

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

----- LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

N°	L I B E L L E	DÉCISION DU CM
● QUESTIONS D'ORDRE INSTITUTIONNEL		
■ INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL		
1	FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES (<i>Commissions à caractère réglementaire</i>): ● 1/1 – Commission d'Appel d'Offres et Jury de concours.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (<i>Se sont abstenus :</i> MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
	● 1/2 – Commission de Délégation de Service Public.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (<i>Se sont abstenus :</i> MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
	● 1/3 – Commission Consultative des Services Publics Locaux.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (<i>Se sont abstenus :</i> MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
	● 1/4 – Commission compétente en matière de concession d'aménagement.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (<i>Se sont abstenus :</i> MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
2	FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES (<i>Commissions internes de travail et comités</i>): ● 2/1 – Commission Citoyenneté, Proximité, relations aux citoyens (<i>logement, sécurité</i>) et Commission Solidarités Intergénérationnelles (<i>séniors, petite enfance, centres de loisirs, péri-scolaires</i>). Désignation d'un nouveau membre en remplacement d'un démissionnaire.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (<i>Se sont abstenus :</i> MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
	● 2/2 – REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE. Conseil d'école de l'école maternelle G. Sand et de l'école élémentaire Diderot. Désignation d'un délégué.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (<i>Se sont abstenus :</i> MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
3	REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS – ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de Gaz de l'Arrondissement de Valenciennes (<i>SIDEGAV</i>). Désignation d'un délégué titulaire.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (<i>Se sont abstenus :</i> MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
● QUESTIONS FINANCIERES		
4	BUDGET PRINCIPAL 2023. Vote de la Décision Modificative n° 3.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
5	FINANCES. AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (<i>Se sont abstenus :</i> MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
6	MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 : MODIFICATION DU MODE DE GESTION DE L'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
7	FINANCES. ATTRIBUTION D'UNE AVANCE DE SUBVENTION 2024 À L'ASSOCIATION SPORTIVE CAIL DENAIN VOLTAIRE – PORTE DU HAINAUT.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8	DISPOSITIF D'ABATTEMENT TFPB : Signature d'une convention de financement avec la SIGH, dans le cadre de l'aménagement d'une placette de la Cité Werth.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
● QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL MUNICIPAL		
9	PERSONNEL.MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. ● 9/1 - EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	● 9/2 - EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
10	CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE AUX BESOINS LIÉS À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ. ARTICLE L.332-23-1° DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
● QUESTIONS RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS		
11	MARCHÉ DE FOURNITURES ALIMENTAIRES POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE DENAIN. Approbation des actes d'engagements.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
12	MARCHÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS POUR LA VILLE DE DENAIN. Approbation des actes d'engagements. - Lot 1 : Collecte des déchets des cimetières de la Ville. - Lot 2 : Collecte des déchets issus des nettoyages et balayages et des déchets verts non compostables et issus des dépôts sauvages.	ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR - 0 VOIX CONTRE - 0 ABSTENTION
13	MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION ET LA CRÉATION D'ESPACES PUBLICS ET DE VOIRIES DANS LE CENTRE-VILLE DE DENAIN DANS LE CADRE DU NPNRU. ● 13/1 – Modification de Marché n° 4.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	● 13/2 – Modification de Marché n° 5.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
14	ÎLOT BASLY. CRÉATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE CONDORCET. Lancement d'un concours restreint européen de maîtrise d'oeuvre.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
15	OPÉRATION DE CONSTRUCTION DU « FORUM » DANS LE CADRE DE LA REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE. Validation Avant-Projet Définitif du Maître d'oeuvre et fixation du forfait définitif de rémunération.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
● QUESTIONS RELATIVES AUX DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC		
16	RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉS. ● 16/1 – CENTRE AQUALUDIQUE NATURÉO pour 2022.	À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL PREND ACTE
	● 16/2 – FOURRIÈRE AUTOMOBILE – Bilan 2022.	À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL PREND ACTE
17	MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE POUR LE CENTRE AQUALUDIQUE NATURÉO.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE (Ont voté contre : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN)
18	PARC EMILE ZOLA. PROJET DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC RÉCRÉATIF.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● QUESTIONS RELATIVES À L'URBANISME		
19	PROPRIÉTÉ COMMUNALE. Îlot Basly. Acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis à l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France (E.P.F.) - rues BASLY, BÉRIOT, BRUNET et LEBRET. Modificatifs de la délibération n° 16 du 5 Octobre 2023.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
20	PROPRIÉTÉ COMMUNALE. Principe de cession d'un immeuble non bâti – parking rue de VILLARS à DENAIN (BH 1780 , 1771 et 1767).	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
21	OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) « NOUVEAU DENAIN ». Aides municipales à l'amélioration du parc privé dégradé. Décision d'attribution de subvention.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
● QUESTION RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		
22	DÉROGATION À LA RÈGLE DU REPOS DOMINICAL POUR LES COMMERCES DE DÉTAIL. ANNÉE 2024.	ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE (A voté contre : Mme DANDOIS)
● QUESTION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT		
23	AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION DE VÉLOS ET TROTTINETTES. Décision d'attribution.	ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR – 0 VOIX CONTRE – 0 ABSTENTION
● QUESTION RELATIVE À L'ÉVÉNEMENTIEL		
24	« LA PLACE DU VILLAGE DE NOËL ». Organisation – Détermination des tarifs. Exercice 2023.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
● QUESTIONS DIVERSES, MOTIONS ET VOEUX		

- Délibération n° 12 : Il est précisé que Monsieur THERY, intéressé par la délibération, n'a pas pris part au vote.
- Délibération n° 23 : Il est précisé que Monsieur DUCHEMIN, intéressé par la délibération, n'a pas pris part au vote.